

La reconnaissance des compétences pour une insertion socioprofessionnelle durable : l'exemple des Écoles de la 2^e chance

L'accompagnement des jeunes vers la conscientisation et la valorisation de leurs acquis est un réel enjeu pour leur permettre d'accéder à une formation ou un emploi. Pour y répondre, les E2C (Écoles de la 2^e chance)¹, accompagnées d'une équipe de recherche, ont fait le pari du développement d'une APC (approche par compétences) qui permette aux jeunes de se reconnaître compétents et de faire reconnaître leurs compétences. Nathalie Lavielle-Gutnik, responsable scientifique de cette recherche et maître de conférences à l'université de Lorraine, et Valérie Alibert, directrice de l'E2C de Haute-Loire, présentent les principaux axes et effets de cette démarche.

Chaque année, parmi les 80 000 jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou qualification², 15 000 d'entre eux rejoignent les E2C. La particularité de ces établissements réside dans la considération des jeunes comme étant capables, dans des conditions favorables, d'apprendre, de mobiliser des acquis et de construire un projet suivant leurs aspirations propres dans une visée d'émancipation et d'autonomisation.

L'élaboration d'une approche par compétences spécifique aux E2C

C'est pour cela que les E2C ont fait de la reconnaissance des compétences une composante majeure de leur démarche pédagogique ; et qu'après plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine, par l'intermédiaire de leur réseau³, se sont engagées dans la formalisation d'une APC. À l'issue d'une recherche-action de quatre ans (2015-2019) ayant mobilisé 7 chercheurs⁴ et impliqué plus de 1 000 professionnels, le choix a été fait de placer au cœur de la démarche d'APC l'analyse de l'expérience afin d'offrir aux jeunes la possibilité de prendre conscience et de valoriser les compétences développées avant et pendant le parcours en E2C⁵.

Cela implique, pour les professionnels, de proposer des situations pédagogiques suffisamment diversifiées et surtout de faire de leur analyse un processus d'apprentissage en continu.

Reconnaître l'évolution des pratiques des professionnels

Les professionnels des E2C mettaient déjà en œuvre des pratiques informelles d'analyse des expériences. Il s'est donc agi de les formaliser en reconnaissant deux principales évolutions de leurs activités professionnelles. La première réside dans la formalisation de situations pédagogiques d'analyse de l'expérience en collectifs de formation parce que, en groupe, les jeunes peuvent aborder l'expérience dans sa complexité (activité, vécu, affect, relations aux autres, à soi-même et au monde).

J'ai parlé de la manière dont j'ai réglé l'embrouille entre deux clients parce que T [autre jeune] m'a demandé si j'avais eu des galères dans mon job chez MacDo. Il a aussi bossé là. On a parlé, comme ça. Eux [les autres jeunes présents], ils disent que je suis pas aussi "chaud" que ça. Ben, c'est vrai : je sais calmer les gens. Ça, si vous [le formateur] m'aviez demandé ce que j'avais fait chez MacDo avant de venir ici [E2C], j'aurais pas pensé à ça. J'aurais dit les trucs habituels. M., 21 ans



Mais cette formalisation ne peut s'opérer que par un important travail collectif d'ingénierie. Dès lors, – c'est là, la seconde évolution – il s'agit de développer des collectifs de travail construisant les ingénieries de formation, pédagogique et d'accompagnement. Cependant, ceci n'est pas sans incidences managériales et organisationnelles. La mise en œuvre, effective, de ces collectifs requiert une majorité de personnels statutaires ainsi que des temps dédiés à la formalisation des ingénieries. C'est sur ce point que les modes de financement des E2C et, plus largement, des structures à mission d'insertion socioprofessionnelle, peuvent faire toute la différence en ce qu'ils leur permettront, ou pas, de sécuriser leurs ressources.

L'exemple de l'usage de badges numériques à l'E2C de Haute-Loire

L'École de la 2^e chance de Haute-Loire, portée par le Greta du Velay, est convaincue des bienfaits de l'APC depuis une dizaine d'années. Elle a notamment mis en place un FabLab (espace apprenant, polyfonctionnel, ouvert, flexible, mobilisable) afin que les jeunes puissent développer des postures coopératives, réaliser des projets et identifier leurs acquis. Le Formalab permet, par exemple, de créer des objets avec une imprimante 3D. Mais, outre le fait de parvenir à une réalisation, l'objectif pour l'équipe de l'E2C est de permettre aux jeunes de prendre conscience de ce qu'ils sont parvenus à faire, comment et d'en inférer des compétences.



C'est un atelier où on doit être assez autonome. On apprend nous-mêmes. Du coup, lorsque le projet aboutit, on est fiers parce qu'on sait qu'on fait ça nous-mêmes. On a un sentiment de satisfaction de faire quelque chose de A à Z. M., 25 ans

Pour cela, elle utilise les badges numériques comme moyen de validation d'acquis qui vont progressivement permettre d'identifier des compétences. Médias contemporains, les badges numériques permettent aux stagiaires d'analyser leurs réalisations ainsi que

leurs processus de travail et d'apprentissage ; et, donc, de reconnaître leurs compétences et, surtout, de se reconnaître compétents.

J'aime apprendre ainsi et sortir un peu des sentiers battus. Ce sont des compétences que je peux inscrire dans mon CV, mais surtout valoriser auprès d'un employeur. M., 25 ans



Pour valoriser les badges numériques acquis par les jeunes, l'E2C de Haute-Loire travaille en collaboration avec Pôle emploi mais aussi les entreprises locales, les missions locales, des OPCO (opérateurs de compétences), etc.

Cette expérimentation montre que la plus-value ne réside pas dans le badge numérique, mais dans la capacité de l'équipe pédagogique à élaborer une ingénierie permettant la conscientisation des acquis et à inscrire cette démarche dans un écosystème de partenariats permettant de tester de nouvelles relations insertion-travail-emploi-formation-citoyenneté.

Penser la reconnaissance des compétences de manière durable, par les jeunes et pour les jeunes, prend le parti d'éviter les illusions de l'adéquation emploi-formation et s'inscrit dans une démarche de participation active aux évolutions sociétales et socioéconomiques en permettant aux jeunes d'opérer des choix éclairés et ancrés dans la réalité de leurs territoires et de ses opportunités. ■

Valérie Alibert
et Nathalie Lavielle-Gutnik

1 - Les E2C sont issues d'une des initiatives européennes proposées dans le livre blanc *Enseigner et apprendre : vers une société cognitive* (1995). Il en existe aujourd'hui 133 en France.

2 - Source : Observatoire des inégalités, *De moins en moins de jeunes sans diplôme*, 19 mai 2020.

3 - Le Réseau des Écoles de la 2^e chance en France a été créé en 2004.

4 - É. Antoni, L. Durrive, I. Houot, N. Lavielle-Gutnik, H. Lenoir, M. Loquais et É. Triby, membres du Lisec, Laboratoire interuniversitaire en sciences de l'éducation et de la communication.

5 - *Guide pour l'usage du référentiel de compétences du Réseau E2C France*, 2018.